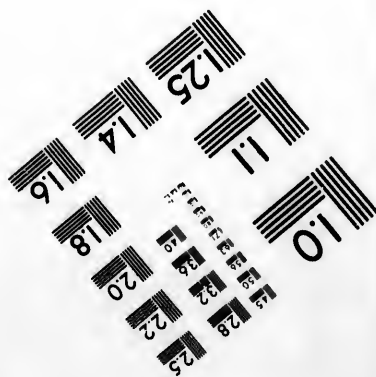
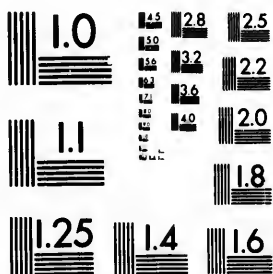


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



28
22
25
22
20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

- Coloured covers/
Couvertures de couleur
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Coloured plates/
Planches en couleur
- Show through/
Transparence
- Pages damaged/
Pages endommagées

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- Only edition available/
Seule édition disponible
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Plates missing/
Des planches manquent
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires
- Pagination incorrect/
Erreurs de pagination
- Pages missing/
Des pages manquent
- Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

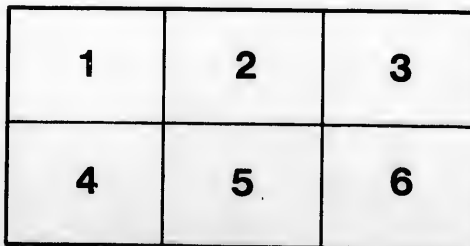
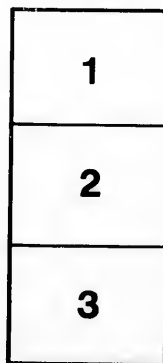
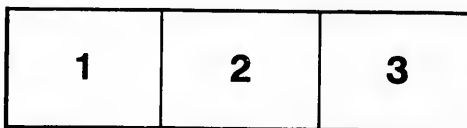
L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Library of Parliament

Bibliothèque du Parlement

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



SIR

« J'ai été très he
banquet offert à S
car je voulais, apr
mes amis de la pro
hommage encore
vient de recevoir c
plus grand honneur
féré un Canadien
nouveau témoignage
à l'homme politi
fidèle et qui n'a
fidélité, comme tou
me lui, n'ont jamais
conservatrice en
celle de l'Angleterre

De tous les hom
partiennent pas
John est celui o
Bas-Canada. Méj
George Brown so
ce que tout en sa
sa province il vo
il s'est montré au
fenseurs de notr
qui complotaient

Si nous devon
sance pour Sir Jo
dire que lui, de
d'un pareil sentim
t-il jamais vu à s
les que ceux du L
n'a-t-elle pas rés
à toutes les vicie
soutenait Sir Joh
sait, si ce n'est le
le dis hautement
tra avec moi ; m
et son incontest
la province de
pas ici ce soir
travaux et d
recevant les hom
de cette vaste r
avec bonheur le
distingués du o
libérales de Qué
nant à toutes l
nationalités.

Divisé de nou
nalité et les int
John a trouvé su
pes conservatete
s'entendre avec
parfaite ; nous
dans tout le pro

LE BANQUET DONNÉ

SIR JOHN A. MACDONALD,

A Québec, le 15 Octobre 1879.

Discours de l'Hon. M. Chapleau.

« J'ai été très heureux de me rendre au banquet offert à Sir John A. MacDonald, car je voulais, après tant d'autres et avec mes amis de la province de Québec, rendre hommage encore une fois à l'homme qui vient de recevoir de Notre Souverain, le plus grand honneur qui ait jamais été conféré un Canadien ; je voulais donner un nouveau témoignage de mon attachement à l'homme politique qui nous a été si fidèle et qui n'a jamais eu à regretter sa fidélité, comme tous ceux d'ailleurs, qui, comme lui, n'ont jamais failli à la grande cause conservatrice en Canada, cause qui est celle de l'Angleterre en Amérique.

De tous les hommes politiques qui n'appartiennent pas à notre nationalité, Sir John est celui qui a le plus mérité du Bas-Canada. Méprisant les préjugés que George Brown soulevait contre nous, parce que tout en sauvegardant les intérêts de sa province il voulait nous rendre justice, il s'est montré aux premiers rangs des défenseurs de notre race, combattant ceux qui complotaient son anéantissement.

Si nous devons avoir de la reconnaissance pour Sir John, la justice me force de dire que lui, de son côté, doit être aimé d'un pareil sentiment à notre égard. A-t-il jamais vu à ses côtés d'alliés plus fidèles que ceux du Bas-Canada ? Cette fidélité n'a-t-elle pas résisté à toutes les attaques, à toutes les vicissitudes politiques ? Qui soutenait Sir John lorsqu'Ontario le trahissait, si ce n'est la province de Québec ? Je le dis hautement, et Sir John le reconnaît avec moi ; malgré son immense talent et son incontestable supériorité, sans la province de Québec, il ne serait pas ici ce soir, sur le théâtre de ses travaux et de ses services passés, recevant les hommages et les félicitations de cette vaste assemblée ou je reconnais avec bonheur les représentants les plus distingués du commerce, des professions libérales de Québec, représentants appartenant à toutes les croyances, à toutes les nationalités.

Divisé de nous par la religion, la nationalité et les intérêts de sa province, Sir John a trouvé sur la base large des principes conservateurs un terrain où il a pu s'entendre avec nous. Cette entente a été parfaite ; nous l'avons approuvé à Ottawa dans tout le programme politique que son

génie a dicté depuis douze années. Lorsque Sir George Étienne Cartier concevait le projet de faire passer l'Intercolonial à travers les comtés du bas du fleuve, Sir John s'entendait avec lui et avec nous pour doter notre province de cette splendide voie ferrée, premier chaînon de notre route transcontinentale ; lorsque la calomnie essayait de l'écraser dans les mauvais jours du Pacifique, nous le soutenions et s'il a tombé à cette époque, ce n'est pas parce que ses amis du Bas-Canada lui ont fait défaut. Il s'est bientôt relevé, car comme un grand homme l'a dit : « La calomnie est une arme bien forte, mais il y a quelque chose de plus fort : la vérité. » C'est elle qui a remis Sir John à sa place, c'est-à-dire au-dessus de tous les hommes politiques de la Confédération. De même que nous l'approuvions à Ottawa, de même il nous approuvait à Québec. Notre politique, notre ligne de conduite eut été la sienne s'il avait été à notre place. Cette unité de vue s'est manifestée d'une façon bien éclatante dans nos difficultés constitutionnelles. Le gouvernement responsable a été attaqué à sa base ; le parti conservateur l'a défendu, et Sir John nous a aidé à empêcher de s'établir un précédent dangereux et pour les institutions représentatives et pour notre autonomie. Cette entente, si désirable, elle a existé et existe encore et c'est ce qui fait notre force à tous.

Nous avons été fidèle à Sir John dans la mauvaise comme dans la bonne fortune ; et c'est lorsque les revers éclaircissaient d'autre part les rangs autour de lui que nous lui avons donné le plus de preuves d'attachement. Cette fidélité que nous lui avons témoignée, les Canadiens-Français l'ont accordée à tous ceux qui leur ont rendu justice. C'est ce que nous trouvons écrit à chaque page de notre histoire.

Après la conquête de la Nouvelle-France les Canadiens, livrés à leurs propres ressources, abandonnés par la partie la plus riche et la plus éclairée de leurs compatriotes français, ne désespérèrent pas de l'avenir. Ils comprirent de suite que la nation qui avait pris un siècle et dépensé des milliards pour conquérir le Canada ne laisserait pas facilement ce trésor lui échapper. « Ils exposèrent, dit notre historien national, au nouveau gouvernement leurs vœux en réclamant les droits qui leur avaient été garantis par les traités ; ils

représentèrent avec un admirable tact que la différence même qui existait entre leur langue et leur religion et celles des colonies voisines, les attacherait plutôt à la cause métropolitaine qu'à la cause coloniale : ils avaient deviné la révolution américaine." Aussi, en 1774, l'Angleterre, sous l'empire d'idées aussi larges que conservatrices, se décidait à faire briller à nos yeux les premières lueurs de la liberté ; elle décréta que les Canadiens d'origine française ne devaient pas être inquiétés le moins du monde dans la jouissance de leurs droits, de leur religion et de leurs privilèges, tel que cela leur avait été assuré par des actes du parlement britannique. La langue, les lois et la religion des Canadiens furent conservées par l'Angleterre dans le temps même où il aurait été comparativement facile pour elle d'abolir les unes et les autres, puisqu'elle possédait alors la moitié de toute l'Amérique. Il suffit de ce simple acte de justice pour lui rallier tous les Canadiens-Français. Lorsque les autres colonies anglaises se soulevaient, les Canadiens reconnaissants, se groupaient autour du drapeau anglais et lui faisaient un rempart de leur poitrine. L'ennemi les conjurait de se joindre à lui pour venger l'humiliation de la conquête, pour former un grand pays, pour prendre place au rang des nations indépendantes. La tentation était grande, d'autant plus qu'à côté de l'étendard américain, flottait le drapeau de ceux qui étaient naguère leurs frères et leurs compagnons d'armes.

Mais l'Angleterre avait donné la Constitution de 1774 et les Canadiens lui restèrent fidèles. Nous avons le droit de dire que dans une grande mesure, ce sont nos ancêtres qui ont sauvé la colonie du Canada. Si la Grande-Bretagne est fière aujourd'hui de sa grande et belle colonie du Canada, si l'Empire Britannique est si fermement établi en Amérique, elle nous le doit à nous Canadiens. Après les mauvais jours de 1837, vint l'union du Canada ; ce n'était pas la justice entière, loin de là, mais on entrevoyait de meilleurs jours et les Canadiens l'acceptèrent, restant fidèles à l'Angleterre.

Nous, du parti conservateur, nous avons le droit de nous réclamer de ces Canadiens qui, en 1775 et en 1812, sauvèrent le pouvoir anglais en Amérique ; nous sommes les héritiers et les fils des Canadiens de ce temps ; nous seuls avons conservé leur tradition d'honneur et de fidélité à notre souveraine et à nos institutions. Le parti libéral ou radical ne remonte qu'à 1848 ; il se réclame des révolutionnaires français ; il peut bien à l'occasion se servir de la monarchie pour arriver, mais il n'a pas les idées monarchiques. Il a renié les traditions nationales.

Jamais ce parti libéral et radical n'a eu une idée fixée ; nous l'avons vu sans cesse louvoyer d'un expédient à un autre. Depuis trente ans, il a lancé dans le public une douzaine de programmes dont les plus célèbres sont ceux de 1848, de 1854 et de 1872. Le premier était révolutionnaire et annexionniste ; le second était radical et anti-religieux, et le troisième purement hypocrite. Ce dernier a vu le jour en 1872, dans cette même salle où nous nous trouvons réunis ce soir. C'est ici même de l'endroit où nous parlons, que les libéraux qui font aujourd'hui de si belles avances, aux protestants, sollicitaient et qu'étaient l'alliance du clergé. C'est d'ici qu'un des collègues du Premier Ministre, M. Mercier disait au clergé catholique :

" Le clergé nous observe avec une attention pleine de réserve, mais non dépourvue de bienveillance. Faisons disparaître cette réserve qui indique de la crainte et augmentons cette bienveillance qui nous garantit le succès par une conduite digne et sage. Rassurons le clergé en lui donnant un gage non-équivoque de la sincérité qui nous anime, et prouvons-lui que les mots sacrés de religion et de patrie se confondent dans notre pensée et que nous ne sommes pas plus insensibles à l'intérêt de l'une qu'à l'avenir de l'autre.

" Notre clergé est national par ses glorieuses traditions comme par ses aspirations patriotiques ; du jour qu'il aura acquis la conviction que nous travaillons sincèrement à la prospérité du pays, et que notre cause est celle de la religion et de la patrie, il nous tendra une main amie et appuiera de son immense influence les grands intérêts que nous cherchons à faire triompher."

Ces paroles paraissent étranges quand on les compare avec le discours de l'Hon. Solliciteur Général sur la question de l'Instruction publique pendant cette session ; mais qu'importe à ces Messieurs, pour eux la hablerie passe avant les convictions.

Bien audacieux seraient ceux qui compteraient sur un pareil parti ; car lorsqu'on faillit aux siens, on est sûr de faire faux bond à ceux qui ne sont que des alliés. C'est après avoir failli aux traditions nationales que le parti libéral a failli à son allégeance à l'Angleterre et qu'il s'est fait annexionniste. Après avoir été hostile aux Anglais dans ce pays, il est devenu tout à coup rampant devant eux, et il leur a témoigné une déférence qui allait et va encore à la bassesse, car les libéraux pour acquérir l'alliance des Anglais dans notre province, se sont montrés disposés à sacrifier aux préjugés religieux la plupart de nos institutions.

Il faut parler franchement au moins c'est à jouer carte sur table puisque nous sommes dire toute ma pensée n'étions plus de Étienne Cartier, traditions. C'est y a un homme qui mi et le disciple vous parle comme dans le Bas-Canada ayant fait toutes de 1859 à 1872. jours défendu son programme professait en mes idées sur la n citoyens d'une au nes, et sur ce point j'entends le suive ment de ma ca tique, c'est à dire mais fait un seul rôle qui puisse changement d'ic questior.

C'est donc ave gnation que j'ai temps, des libéra et moi nous non des préjugés de Montréal, que té à M. Joly était homme disuit ce faussété devant (M. Letellier) q promis l'harmon vince avec ce se ne l'a fait en ans, de créer det religion.

Le pouvoir po nière inconstitu les mains de l' toute naturelle q sition dans le

Nous somme que les idées qu les nôtres ; par volé ; parce qu' parce qu'il s'est chat des conse parce qu'il se la tieux et des a province deman sement. La n'est pour rien à son gouver comme influen jamais moins eu dans nos rangs, passions religie c'est dans un a ma pensée, me

Il faut parler franc et net en politique ; au moins c'est ainsi que je l'entends ; j'aime à jouer carte sur table. C'est pourquoi puisque nous sommes sur ce sujet, je veux dire toute ma pensée. On a dit que nous n'étions plus de la politique de Sir Georges Etienne Cartier, que nous avions ruiné ses traditions. C'est une calomnie ; s'il y a un homme qui s'honore d'avoir été l'ami et le disciple de Cartier, c'est moi qui vous parle comme chef de l'opposition dans le Bas-Canada. Elevé à son école, ayant fait toutes les campagnes politiques de 1859 à 1872, sous sa direction, j'ai toujours défendu sa politique et j'ai calqué mon programme sur le sien. Les idées qu'il professait en matière de gouvernement ; ses idées sur la manière de traiter nos concitoyens d'une autre origine sont les miennes, et sur ce point plus que sur tout autre, j'entends le suivre. Depuis le commencement de ma carrière active dans la politique, c'est à dire, depuis 1867, je n'ai jamais fait un seul acte ni dit une seule parole qui puisse me faire soupçonner d'un changement d'idées en cette délicate question.

C'est donc avec la plus profonde indignation que j'ai vu pendant ces derniers temps, des libéraux insinuer que mes amis et moi nous nous laissions influencer par des préjugés de religion. Un homme a dit à Montréal, que la raison de notre hostilité à M. Joly était sa religion. Lorsque cet homme disait cela, il savait qu'il disait une fausseté devant tout le pays. L'homme (M. Letellier) qui a dit cela a plus compromis l'harmonie des races dans la Province avec ce seul mot, que George Brown ne l'a fait en s'efforçant, pendant vingt ans, de créer des antipathies de race et de religion.

Le pouvoir politique—donné d'une manière inconstitutionnelle—est tombé entre les mains de l'Hon. M. Joly par la raison toute naturelle qu'il était le chef de l'opposition dans le temps.

Nous sommes hostile à M. Joly parce que les idées qu'il représente ne sont pas les nôtres ; parce qu'il détient un pouvoir volé ; parce qu'il nous conduit à la ruine ; parce qu'il s'est soutenu au pouvoir par l'achat des consciences et la corruption ; parce qu'il se laisse exploiter par des factieux et des ambitieux pendant que la province demande la paix et le désintéressement. La religion qu'il professe n'est pour rien dans notre hostilité à son gouvernement. De la religion comme influence politique, il n'y en a jamais moins eu que dans le temps actuel dans nos rangs, et si l'on a fait appel aux passions religieuses, je viens de le dire, c'est dans un autre camp. Dirai-je toute ma pensée, messieurs ? Oui, puisqu'il le

faut, je dirai donc que grâce au préjugé que les libéraux ont malheureusement soulevé, la seule et unique raison de l'amitié d'une foule de personnes, d'ailleurs bien pensantes, pour M. Joly, c'est la croyance religieuse. En toute autre chose il ne représente pas leurs idées, et ceux qui l'entourent et le conduisent les représentent encore moins. Encore une fois celui qui nous a accusé de faire de la politique agressive contre la croyance protestante a menti devant son pays. Je sais qu'on m'a prêté ces sentiments dans le but évident d'influencer contre moi la partie anglaise et protestante de notre population. Je tiens à dire que je suis trop son ami pour croire qu'elle pourrait penser que moi, héritier des doctrines, des traditions de Sir John A. MacDonald et de Sir Georges Cartier, je pourrais être l'écho d'un tel sentiment.

Je veux avant tout que l'on conserve l'harmonie entre les différentes races et croyances existantes dans la Province de Québec. Je ne parle pas pour moi, je parle pour mon parti et je dis qu'il n'y a qu'un seul parti—c'est le parti conservateur, toujours libéral dans le sens droit du mot qui puisse établir une harmonie parfaite entre les différentes races et les différentes religions dans la Province de Québec. Qu'avons-nous fait, nous le parti conservateur dans la province de Québec depuis 1867 ? Messieurs, je puis regarder notre passé avec orgueil, car j'y vois toujours une œuvre large, empreinte de l'esprit le plus libéral. Nous avons organisé l'instruction publique de façon à contenter protestants et catholiques ; les uns et les autres sont parfaitement libres et dirigent l'éducation comme ils l'entendent, en dehors des passions et des exigences de la politique. Nous avons subventionné toutes les lignes de chemins de fer de la province—près d'une dizaine—et lorsque notre réseau de voies ferrées sera complété, nous pourrions dire : "voilà notre œuvre," réalisant par là la parole de Cartier, lorsqu'il construisait le Grand-Tronc. Nous avons en outre donné au pays la splendide voie provinciale du chemin de fer du Nord, que les libéraux ont tour à tour combattu et approuvé, et que M. Joly, avec sa naïveté enfantine, croit avoir construit parce qu'il nous a donné le *loop line* et l'embranchement de St. Martin. Nous avons fait un appel à l'émigration étrangère, nous imposant, pour l'attirer vers nous, de grands sacrifices ; elle n'a pas répondu à cet appel ; ce n'est pas notre faute, mais nous avons mieux réussi avec nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis, dont un grand nombre sont revenus se fixer dans les nouveaux établissements.

Où est l'œuvre des libéraux ? Qu'on nous la montre ! Arrivé au pouvoir par la fraude, ils ont cherché à s'y maintenir par la corruption et l'achat des consciences. D'œuvre utile, de mesures généreuses qui poussent un pays en avant, ils n'en n'ont point. Mais ils ont cherché à dépraver l'opinion publique en lui prêchant qu'on ne doit pas prendre les moyens de faire face à ses obligations. Pour appliquer ce beau principe et ne pas revenir sur leur parole, ils ont attaqué le capital, fait des dépenses énormes sans l'autorisation de la législature, et contracté des emprunts considérables, comptant bien que le peuple ne verrait pas l'augmentation de nos dépenses d'intérêts.

Les libéraux, calomniant les Anglais; insultant à leur loyauté, ont insinué quelque part qu'avant longtemps, tout l'élément britannique se soulèverait contre nous qui sommes les représentants du vrai peuple de Québec. Ce sont là de vaines menaces qui n'effraient personne. J'ai trop confiance en nos amis pour attacher de l'importance à cette vantardise libérale. Nos concitoyens d'autre origine se sont trouvés trop bien de notre alliance pour en vouloir une autre; notre fidélité ne leur a jamais paru suspecte, car elle prenait sa source dans des motifs élevés et des convictions inébranlables.

Dans d'autres temps, on a médité notre anéantissement. Cela n'a pas réussi. Si nous sommes le parti de la fidélité, nous sommes aussi le parti de la résistance et de la force, parce que cette force nous la puisons dans le sein du peuple de la province de Québec, éminemment conservateur. Ce serait une rude entreprise de faire disparaître une nationalité comme la nôtre; on n'a pu y réussir lorsque nous étions comparativement faibles; et ce n'est pas aujourd'hui que nous avons de la force, que l'on nous trouverait disposés à fléchir et à courber la tête.

On n'abolit pas une nationalité; et un grand écrivain a dit: «La nationalité, ce n'est pas un fruit artificiel, c'est un don de Dieu..... et lorsqu'il a été reçu on doit le conserver religieusement.» C'est ce qu'a fait la province de Québec. Nous Canadiens, nous sommes comme ces plantes marines qu'on ne peut noyer; l'eau a beau monter, elles arrivent toujours à la surface. A ceux qui s'efforcent de soulever des préjugés de nationalité et de religion pour tâcher de créer un état de chose impossible, je dirai: la confédération a été faite pour harmoniser les races, les croyances, les intérêts des différentes provinces; cette œuvre doit s'accomplir tranquillement, naturellement, sans violence. Malheur aux hommes qui voudraient briser ce mouvement si sagement combiné !

C'est sur cette base large de notre politique, tracée par les pères de la Confédération, que je veux me poser avec mes amis. Elle est assez large pour donner place à ceux qui ont été nos alliés depuis trente ans et qui n'ont jamais eu à se plaindre de notre alliance.

M. Joly a dit, dans un de ses discours qu'il ne voulait pas de coalition. C'est un refus qui n'a pas dû lui coûter grand peine, car ni mes amis, ni moi ne lui avons jamais parlé de coalition. Mais ce que j'ai dit un jour et ce que je répète ce soir, c'est que je désire une alliance de certains hommes que les circonstances plus que les divergences d'idées ont tenus divisés jusqu'à ce jour, lesquels se concerteraient pour former un gouvernement fort et cela dans l'intérêt de la province. C'est ce que, du reste, plusieurs des amis de M. Joly et surtout MM. Flynn et Racicot ont aussi exprimé. Cette union qui ne serait pas celle des partis n'impliquerait le sacrifice d'aucun principe, car nous ne pouvons pas naturellement abandonner à seul de nos principes, ou dans le but d'obtenir ou de garder le pouvoir, et le patriotisme qui commanderait cette entente, ne saurait exposer qui que ce soit à un sacrifice le moins pénible. Les hommes de bonne volonté se rencontreraient sur un terrain commun pour sauver à la fois les principes et la patrie; à l'encontre de cet axiome de l'école avancée: «Périsse la patrie plutôt qu'un principe.»

On a beaucoup parlé de l'abolition du Conseil Législatif. Je dois avouer ici que je le crois encore nécessaire. Du reste, je ne saurais être pour son abolition tant que la minorité anglaise n'aura pas formellement déclaré son adhésion à cette abolition, car elle trouve dans ce corps une garantie contre tout emportement passager de la majorité, si pareil accident—ce que je ne crois pas—pouvait se produire. Si je ne veux pas l'abolition du Conseil, je désire cependant qu'en diminuant les dépenses et cela devra certainement arriver avant longtemps.

Je n'ai pas, non plus d'objection à en changer la composition pour l'avenir de manière à le rendre électif en tout ou en partie, lorsque nous pourrions avoir sur cette question la calme manifestation de l'opinion publique.

Après avoir de nouveau repoussé avec force les insinuations dirigées par les libéraux contre les conservateurs, dans le but d'exploiter les préjugés religieux des protestants, après avoir conjuré ceux-ci de juger de notre présent parceque nous avons fait dans le passé, M. Chapleau termine son discours au milieu des applaudissements de toute l'assistance.

